



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 47 - Mars 2024

Edito



Jean-Luc DOUGUET,
CE de l'UFR
Santé Action sociale

« LE GRAND ÂGE, LE BIEN VIEILLIR, L'ANATOMIE D'UNE CHUTE ? »

En tous cas, c'est le pire des scénarios qui se profile...

C'est un échec annoncé avec une toute petite loi, avec quelques toutes petites mesurètes et surtout "qui ne coûtent rien".

Le décalage est si important ! 400 millions d'euros contre plus de 15 milliards attendus !

Mais où est passée la grande loi sur le grand âge ? Pour la CGT, c'est Macron et sa clique qui transforment cette loi en une comédie dramatique sur l'hôtel d'un libéralisme décomplexé.

Il y a pourtant urgence ! D'ici à 2030, les Français de plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.

Le problème, le manque de moyens !

Selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), 1 265 000 personnes de plus de 60 ans étaient bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2015. Ce nombre pourrait atteindre 1 582 000 en 2030 et 2 235 000 en 2050. Plus largement, la part des 75 ans ou plus devrait passer à 14,6 % de la population en 2040 (6,6 % en 1990, 9,1 % en 2015).

De plus, l'espérance de vie en bonne santé en France est plus faible que dans d'autres pays d'Europe.

Le rapport indique qu'il faudrait environ 10 milliards d'euros de dépenses publiques, supplémentaires, tous les ans. Pour la CGT, il en faut le double... et nous le revendiquons au quotidien !

La CGT en action pour les personnels, les usagers, les familles qui souffrent ! Donnons de l'avenir à notre devenir.



Sommaire

- **Compte rendu CE UFR**
13 et 14 mars 2024 p.2-3
- **Mettre fin à la marchandisation de la santé et de l'aide à l'autonomie, une urgence prioritaire** p.4
- **26 mars 2024, une journée d'action qui exige des suites** p.5
- **La Loi « Bien Vieillir »** p.6
- **Faire le choix de l'humain, c'est donner les moyens à l'Hôpital public : le Home moulinois** p.7
- **Je veux finir ma vie au Home Moulinois de Moulins la Marche (61)** p.8-9
- **80^{ème} anniversaire du programme du CNR** p.10-11

Présent-e-s : Evelyne BAJARD, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Philippe CREPEL, Viviane DEBARGES, Josiane DELBOS, Jean-Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Françoise GENG, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Madeleine LEMAIRE, Denis LE ROHELLEC, Pascale LETOMBE, William MAURY, Hélène MICHAULT, Jean-Louis Perrin, Christine POURRE, Michaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX, Edwige SALLE, Marceline SÉVÉRAC, Danielle VIGNAL.

Excusé-e-s : Michel ARMENGAUD, Michèle CARBONNIER, Bernadette CASENAVE, Claire DELORE.

Présidence : Dominique GUISTI.

Compte-rendu : Jean-Louis Perrin.

Rapport d'actualité : Sylvie BRUNOL .

① **Agression de Philippe**

Philippe donne des nouvelles de son état de santé. Il participera à la CE en visio. Il remercie celles et ceux qui ont pris de ses nouvelles et l'ont soutenu.

② **Paix et décolonisation**

La prise en compte de ces questions est faible dans nos organisations, y compris à la CEF, que ce soit sur la Palestine ou l'Afrique de l'Ouest. Il y a 30 ans, le génocide au Rwanda des Tutsis a fait entre 800 000 et 1 million de morts soit 12 % de la population totale du pays.

Christine POURRE informe la CE sur le film Yallah Gaza qui décrit la vie de la population de Gaza.

Macron a signé le 16 février un accord de sécurité bilatéral entre la France et l'Ukraine qui prenait effet le même jour, et le débat a eu lieu à l'Assemblée nationale après !!!

Pascale LETOMBE doit travailler sur la question de l'Ukraine.

③ **8 mars journée de lutte pour les droits des femmes**

Même si la Confédération a donné un coup de boost qui a été remarqué au niveau européen, il y a eu peu de retours sur les manifestations en territoires (2 000 à Montpellier), avec une première participation de la CFTD et de l'UNSA.

On est encore très loin de l'égalité. L'écart moyen de pension est de 40 % entre les femmes et les hommes.

④ **IVG**

C'est bien que ce soit inscrit dans la Constitution, mais les moyens d'y accéder doivent être donnés dans tous les territoires.

⑤ **Affaire LEGAY**

Condamnation du commissaire, mais il devrait faire appel. Des camarades de l'UFR étaient présent-e-s au procès ; il serait bien que la fédération puisse communiquer sur les violences policières en invitant, par exemple, Geneviève au prochain CNF.

⑥ **Contexte social**

Tour de vis en vue à hauteur de 10 milliards d'économie sur le budget de L'État, équivalents à la dette de tous les hôpitaux et à ce qu'on a injecté pour renflouer Orpéa.

⑦ **Retraites**

Pour l'augmentation des pensions, la CGT propose l'indexation sur les salaires. La question des polypensionné-e-s, encore plus défavorisé-e-s a été évoquée.

Proposition d'un écrit du collectif retraites UFR, en fonction de ce que nous dirons les camarades de la CNRACL.

Point sur les négociations seniors

⑧ **Autonomie**

La loi autonomie n'est plus à l'ordre du jour, elle pourrait revenir en débat au printemps 2025 ?

La loi « bien vieillir » va être adoptée, sans véritables mesures financières. Une Commission Mixte Paritaire a acté un service unique de l'autonomie, à l'essai dans 17 départements, une cellule de recueil d'alerte par département (gestion commune département-ARS), des mesures concernant l'accueil des animaux domestiques dans les EHPAD, des mesures pour les aides à domicile concernant les trajets et le stationnement... Le collectif autonomie de l'UFR fait une note sur la loi « Bien vieillir ».

⑨ **EHPAD**

Médicharme est en liquidation judiciaire. Seuls deux établissements fermeraient en Tarn-et-Garonne. Clariane (ex Korian) se débarrasse de son patrimoine immobilier, surévalué comme ORPEA, y compris à l'étranger. Face au modèle économique lucratif, il y a un manque d'offre publique.

Ni la Fédération, où il n'existe plus de collectif « personnes âgées », ni l'UCR ne s'expriment vraiment sur le sujet. Beaucoup de points, comme l'autorité de contrôle, les ratios, la culture et les loisirs sont ignorés. Il faut dénoncer cette situation et clairement appeler à la nationalisation, conformément à nos orientations de congrès.

Françoise GENG prépare un communiqué de l'UFR sur la marchandisation des EHPAD. Le témoignage d'une résidente d'un EHPAD en lutte de l'Orne paraîtra dans la lettre.

La question de la subrogation est en débat au parlement et le projet de tarif modulable va aboutir à une augmentation des tarifs.

⑩ **Fin de vie**

Macron avance ce nouveau sujet sociétal, après l'IVG. Cette loi serait un progrès, même si en seront exclus les mineurs, les malades d'Alzheimer, les malades mentaux... et s'il n'y a pas d'augmentation des places en réanimation.

Il faut travailler sur les directives anticipées, dont seulement 17 % des gens ont rempli le formulaire.

⑪ **Préparation de la mobilisation unitaire des retraité-e-s 26 mars dans les territoires**

Il y a trois axes : l'augmentation des pensions, les Services publics et l'accès à la santé. Deux tracts unitaires ont été diffusés par l'UCR. On fera un appel dans la lettre hebdo.

⑫ **Information sur les deux dernières CEF**

À la CE de février a été actée la démission de l'administrateur, remplacé par Stéphane Le COSSEC. Débat sur le pilotage de la réingénierie des métiers. Malgré le refus de la CE de l'UFAS, il a été acté que les congrès de l'UFAS et de l'UFSP auraient, comme précédemment, lieu en commun.

Il y aura une initiative forte au mois de juin, qui sera développée au prochain CNF.

À la CE de mars, le groupe de travail fédération/ Unions fédérales est mort-né à la suite du refus de participation de trois UF, dont l'UFR. Les travaux ont également porté sur la gestion des parcours militants et des mises à disposition. L'UFR a insisté pour que soient mises en place des procédures claires et des rencontres avec les camarades concerné.es.

⑬ **Prochain stage au centre Benoît FRACHON « Participer à la vie syndicale retraités » du 8 au 10 avril 2024**

En fonction des créneaux dont on dispose à Courcelle, il est proposé d'articuler dans la semaine 15 la formation "participer" (du 8 au 10) et la CE (les 11 et 12) si la place est disponible au centre.

il est important que toutes et tous les camarades

de la CE participent à la formation (décision de congrès), même si l'on peut faire appel à candidature en dehors de celle-ci. Un appel sera fait au CNF.

⑭ **Préparation du CNF des 20 et 21 mars 2024.**

L'UFR interviendra sur la continuité syndicale et la spécificité du syndicalisme retraité. Elle est d'autant plus nécessaire que sur 80 311 syndiqué-e-s, 11 594 ont plus de 60 ans et 10 609 ont entre 55 et 59 ans. Si nous ne conservons que les militant-e-s, sur la base de la perte de 9/10^{ème} des syndiqué-e-s en activité, on perdra environ 9 548 syndiqué-e-s d'ici 5 ans, avec une baisse d'entrées de cotisations autour de 300 000 euros, et cela, d'autant plus que le Ségur n'a pas été suivi d'une hausse des cotisations.

Une telle perte d'adhérent-es représenterait également une perte de savoir-faire.

Plusieurs pistes sont évoquées pour inciter à la continuité syndicale : indiquer au CNF comment on affine à l'UFR, abonner à Vie Nouvelle. Le collectif QVS propose que l'on étudie dans une CE les bilans d'orga. Philippe propose de se charger de préparer un schéma sur les pensions à partir du bulletin de salaire.

⑮ **Point CNRACL**

Les administrateurs CNRACL de la FPH ne sont pas là, car en même temps que la CE, il y a une réunion de préparation du CA de la CNRACL. En plus des difficultés de la Caisse, se pose également la question de la présidence de la caisse pour remplacer le Président décédé.

Avant le prochain CA, un séminaire se tiendra les 29, 30 et 31 mai à Bordeaux à la bourse du travail (30 places), où il y aura les deux fédérations.

⑯ **Prochain Perspectives, pages UFR**

2 articles : un sur le programme du CNR et l'autre sur la qualité de vie syndicale.

⑰ **Prochaine CE de l'UFR les 11 et 12 avril 2024**

Président Gérard BONNEAU, rapport d'actualité Hélène MICHAULT, compte-rendu Edwige SALLÉ.

⑱ **Report de la CE décentralisée à Toulouse à l'automne**

Vote : 16 pour, 3 abstentions et 1 ne prend pas part au vote

La CE de juin sera à Montreuil.

Groupe de travail pour les CE décentralisées : Evelyne BAJARD, Bernard FRIGOUT, Mado LEMAIRE, Pascale LETOMBE, William MAURY, Christine POURRE.



Communiqué de presse

022/2024

Montreuil, le 26 mars 2024.

Mettre fin à la marchandisation de la santé et de l'aide à l'autonomie : une urgentissime priorité

L'Union Fédérale des Retraité.e.s CGT de la Fédération Santé Action Sociale s'inquiète du manque de considération portée à la dépendance des personnes âgées et des conditions détériorées de leurs prises en charge. Ce débat n'est pas éloigné de celui de la « fin de vie », car il s'agit aussi pour les personnes âgées « de bien et dignement vivre » la leur.

Depuis les révélations dans le livre de Victor Castanet « Les Fossoyeurs » des coupables agissements financiers, humains et sociaux d'ORPEA, rien n'a changé.

Le système privé lucratif de marchandisation pour l'accueil des personnes âgées dépendantes est toujours plus préoccupé par la rentabilité que par le bien-être des résident.e.s. Ce système juteux n'a pas été contraint par le pouvoir politique de rompre avec leur stratégie principalement centrée sur la recherche de profits, comme le revendiquait la Fédération Santé Action Sociale CGT.

Pourtant les scandales de maltraitements continuent de défrayer les médias ; pourtant le nombre de contrôles des EHPAD est toujours aussi insuffisant, un établissement est contrôlé tous les 20 à 30 ans et 80 % des contrôles sont fait sur pièces, pour seulement 20 % de contrôles sur site ; pourtant il n'y a toujours aucune obligation pour ces groupes de justifier que les dotations publiques destinées à la bonne prise en charge des résident.e.s et aux effectifs pour y répondre soient bien utilisées à cet effet.

Tout au contraire, l'État vient au secours financier de ces marchands qui voient leur fréquentation baisser depuis la révélation de leur système ; tout au contraire, on sauve ORPEA sans exiger un blocage total des redistributions de dividendes aux actionnaires ; tout au contraire, aucune démarche de développement d'établissements publics n'est mise en œuvre.

L'UFR CGT Santé Action sociale CGT exige :

- » que l'État engage un ambitieux plan de développement du Secteur public afin de pouvoir mettre fin à ce système lucratif maltraitant et répondre aux besoins
- » que ces groupes, qui se gavent d'argent public, soient nationalisés et intégrés dans le Secteur public, secteur qui nécessite d'être aidé au nom de l'intérêt général et non à celui des revenus boursiers ;
- » que les retraité.e.s et les salarié.e.s ne soient plus l'objet de variable d'ajustement des économies budgétaires pour ce gouvernement ;
- » que les moyens financiers et humains pour des prises en charges dignes dans les établissements publics soient débloqués pour les personnes dont l'état d'autonomie et de santé le nécessite.

26 mars 2024. Une journée d'action qui exige des suites !

Dans un contexte national des plus nauséabonds où tout est utilisé pour limiter l'expression de la population, que cela soit les guerres, les attentats, les faits divers, tout est bon pour stigmatiser les individus.

Des privé·es d'emploi aux patient·es, en passant par la jeunesse et les retraité·es, nous serions toutes et tous, des nanti·es, voire des profiteurs de la société.

Plus de 120 initiatives sur l'ensemble du territoire ont rassemblé plus de 25 000 personnes, principalement retraité·es. Elles et ils ont été rejoint·es par des salarié·es, des privé·es d'emploi en lutte pour la revalorisation de leur rémunération.

Diverses initiatives ont été mises en place :

- Des conférences de presse autour de la présentation du simulateur de perte de pouvoir d'achat de la CGT ;
- Des points d'abonnements à *Vie nouvelle* (magazine des retraité·es CGT) ;
- Des signatures, en masse, de la pétition unitaire demandant l'augmentation immédiate de 10 % des pensions ;
- Des rencontres avec des élu·es au niveau local et national ;
- Des rassemblements devant les sous-préfectures ou préfectures, devant les sièges du Medef ;
- D'autres devant les ARS, sur la base de revendications de plus en plus présentes sur les thèmes de la santé et de la défense de la protection sociale.

La forte présence des médias (presse, audiovisuel) confirme l'intérêt partagé de la population et de notre organisation sur tout ce qui touche au pouvoir d'achat.

Les annonces du gouvernement sur les mesures d'austérité à venir, tant au niveau des retraites que de la protection sociale, ne laissent rien présager de bon pour l'avenir de la population, en particulier des retraité·es.

Cette belle journée de mobilisation appelle à de nouvelles initiatives !

D'ores et déjà, l'UCR-CGT met en débat la perspective d'une nouvelle journée d'action nationale sur l'accès à la santé pour toutes et tous, la défense de notre système de protection sociale, l'augmentation des retraites et la défense des services publics.

Montreuil, le 29 mars 2024

La Loi « Bien Vieillir », point d'actualité du collectif Autonomie de l'UFR Santé Action sociale du 13 mars 2024

Après plus d'une année depuis son inscription, le projet est passé en Commission mixte Paritaire (7 sénatrices/sénateurs et 7 député-e-s) le 12 mars 2024.

Principales mesures ayant fait consensus :

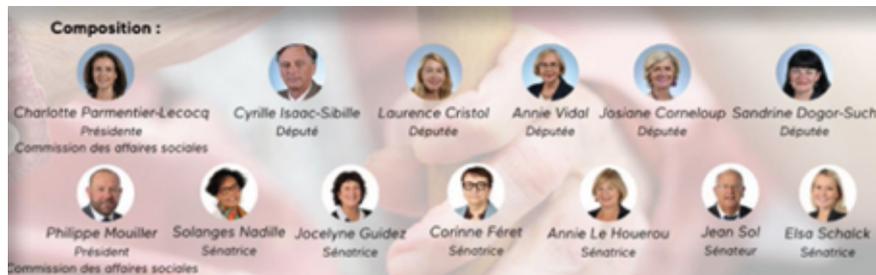
- ▶ Création d'un service unique départemental de l'Autonomie : 18 départements tests cette année puis extension en 2025.
- ▶ Lutte contre la maltraitance et contre l'isolement par la mise en place d'une cellule de recueil et d'alerte par département, gérée par l'ARS et le conseil départemental.
- ▶ L'accueil des animaux domestiques des résidents en EHPAD
- ▶ Soutien des mesures en faveur de l'Aide à domicile par un complément financier de 100 millions d'euros fléchés vers l'achat de véhicules supplémentaires, le soutien à l'apprentissage du permis de conduire, la prise en compte du temps de trajet des Aides à domicile comme 30 minutes de travail au lieu de 15 et l'attribution d'une carte professionnelle pour les salarié-es justifiant d'une certification professionnelle ou de deux années d'exercice.
- ▶ Pour soutenir le « modèle économique » des services d'aide à domicile le paiement au forfait sera expérimenté à la place de la tarification à l'heure qui reste évidemment bloquée à 23 € au lieu des 30 nécessaires à minima
- ▶ Dispense d'obligation alimentaire :
Pour les petits-enfants dont les grands-parents sont en EHPAD.
Pour les enfants victimes de maltraitances sexuelles du fait de leurs parents
- ▶ Renforcement du contrôle des EHPAD
- ▶ Pas de renouvellement tacite de l'autorisation si évaluation négative de la part de l'ARS, c'est le moins que l'on puisse attendre !
- ▶ Par contre refus des sénateurs de contraindre les établissements privés à but lucratif de consacrer une partie de leurs bénéfices à l'amélioration de la qualité de vie des résident-e-s.
Après ORPEA et consorts... Ce serait sans doute

- tuer l'initiative privée si bienveillante !
- ▶ Création d'un service autonomie à domicile :
Vers la fusion des SAAD (Service d'aide et d'Accompagnement à Domicile) avec les SIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) d'ici 2030
- ▶ Modulation des tarifs des EHPAD :
Possibilité de moduler les tarifs des places non-habilitées à l'aide sociale en fonction des ressources des résident-es, mais tout de même encadré par décret

Au final, la loi a été adoptée le 20/03/2024 au Parlement après d'âpres débats.

Compte tenu de l'indigence de son contenu au regard des besoins et de la communication démagogique faite autour de la mesure sur les animaux, certain-es l'ont qualifiée de « Loi 30 Millions d'amis »...

En effet, plus rien à voir avec le projet et les ambitions affichées, tant par le candidat Macron dès 2017 que par sa Première ministre Élisabeth Borne qui s'était engagée auprès de l'Assemblée à une loi de Programmation sur 5 Ans en novembre 2023. Mais c'est si loin déjà !



*Proposition de loi Bien Vieillir "Commission mixte paritaire"
Mardi 12 mars 2024*

Nous attendions peu, mais c'est encore moins, Attal et Lemaire sont passés par là avec leur rabout austéritaire.

Les responsables des associations demandent modestement 10

milliards étalés jusqu'à 2030 : c'est ce qui va être supprimé au budget 2024 en attendant les 20 à minima pour 2025.

Il faudra compter sur nos mobilisations pour stopper cette saignée ultra libérale et répondre aux besoins des seniors et des handicapé-e-s en termes d'Autonomie :

- ▶ 200 000 embauches dans les EHPAD
- ▶ 100 000 pour le secteur de l'aide à domicile
- ▶ Un grand service public de l'Autonomie

Ce sont 10 milliards par an qui sont nécessaires. Pour les trouver, pas besoin des recettes de Monsieur Lemaire. L'arrêt des exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises, par exemple, 84,8 milliards d'euros en 2023 devraient très largement permettre d'y répondre.

« FAIRE LE CHOIX DE L'HUMAIN
C'EST DONNER LES MOYENS À L'HÔPITAL PUBLIC »



Moulin la Marche est une commune de 718 habitants sise dans l'Orne à 20 km de L'Aigle.

Le Home Mouloinois est une petite unité de vie située au cœur du bourg pouvant accueillir 24 résidents quelle que soit leur dépendance, y compris des personnes désorientées ne nécessitant pas de vivre en unité protégée. Cette structure dépend du Centre Hospitalier de L'Aigle.

En février 2013, l'ARS, via la direction de l'hôpital, annonce la fermeture pour juin de l'unité en raison de défaut de normes de sécurité. La CGT organise la riposte avec les personnels, les élus, les résidents et leurs familles. Six mois plus tard, la commission de sécurité passe et donne son autorisation d'exploitation. La bataille est gagnée, le Home Mouloinois reste ouvert.

Février 2024, bis repetita, l'ARS, via le directeur de l'hôpital annonce la fermeture de la structure pour la mi-juin en raison cette fois de « vétusté ». Les résidents devront déménager et aller dans d'autres maisons de retraite à 20 km de là, dans l'attente d'une future construction d'une immense maison de retraite ultra sophistiquée.

La CGT est toujours là, et bien là ; elle organise des rencontres avec les élus de la commune, les familles des résidents et des rassemblements ont lieu tous les 15 jours le samedi matin, jour de marché. Des contacts sont pris avec les politiques (sénateurs et députés). Le Maire, Fabrice GLORIA, ouvre la mairie et lors de la première rencontre qui a eu lieu le

soir de la St Valentin, les familles ont dénoncé la froideur de la direction, la violence de l'annonce de cette fermeture et ont relayé l'état psychologique de leurs parents. Elles ont invité le Président du Conseil de surveillance à venir constater par lui-même la prétendue vétusté.

Le sénateur, Olivier BITZ, est venu visiter le Home et est ressorti en constatant publiquement qu'il n'y avait pas de vétusté avérée dans ces locaux et qu'il s'exprimait au nom de sa collègue Nathalie GOULET et de lui-même. Il a pris rendez-vous pour la fin mars avec le directeur de l'ARS.

Le Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital, M. VAN HOORN est venu, lui aussi, par surprise, le 7 mars et il n'a pas constaté de vétusté, il ne cautionne pas les méthodes employées sur l'aspect humain et reconnaît que la prise en charge est meilleure dans les petites structures.

Ni l'ARS, ni le directeur de l'hôpital ne se sont rendus sur les lieux pour l'instant et ce sont eux qui parlent de vétusté.

Les résidents sont pleinement satisfaits de la prise en charge et nous vous invitons à lire la lettre de Madame Lepage, lettre envoyée aux décideurs et transmise à la presse.

Gageons que, comme il y a 11 ans, l'humain prenne le pas sur la technocratie et longue vie à cette structure.

*Bruno LECHAFTOIS,
CE UFR Santé Action sociale*



Manifestation devant l'EHPAD "le Home mouloinois" à Moulins-la Marche (61) - mars 2024

Je veux finir ma vie au Home Moulinois de Moulins-la-Marche (61)

Le 07 mars 2024

Madame Simonne L.

Résidente au Home Moulinois

30 grande rue -61 380 Moulins La Marche

Pour toute correspondance voir message attaché.

Objet : Je veux finir ma vie au Home Moulinois de Moulins la Marche (61).

Madame, Monsieur,

Je vous envoie cette lettre personnelle que je n'ai pas écrite moi-même, en espérant cependant, que vous aurez l'obligeance de la lire jusqu'au bout.

Je ne l'ai pas écrite parce que je ne peux plus le faire, alors je vous écris de « là » où j'étais encore il y a un peu plus de 18 mois, quand ma santé et ma mémoire me permettaient d'être autonome.

Je vous écris, parce que le lieu où je réside désormais, le home Moulinois de Moulins La Marche, va fermer. Ce lieu que je n'ai pas choisi pour mon bien mais plutôt faute de, est devenu tant bien que mal au fil des mois, MON lieu de vie, enfin, de vie qui me reste encore à vivre.

Je m'y suis habituée, parce que son cadre est confortable et son personnel bienveillant. Ils sont devenus mes seuls et derniers repères vitaux.

Je vous écris enfin parce que cette fermeture annoncée à grands renforts d'arguments sécuritaires, menace réellement et physiquement ma vie et celles de mes compagnes et compagnons de « vieillesse ».

Il semblerait que depuis 18 mois, je réside - et paie pour cela -, dans un endroit qui ne répond plus aux normes de sécurité et d'exigences actuelles. **Le terme de vétusté a même été avancé**, j'attends avec angoisse ceux d'insalubrité et de mesure, ... autant forcer le trait quand on a décidé de piquer le chien.

Quelles normes et quelles exigences, je serais bien en peine de vous le dire, tout comme ceux qui les brandissent d'ailleurs, mais je crois savoir que **Monsieur le maire de Moulins La Marche et les syndicats qui ont pris notre défense ont des arguments fondés qui en démontrent l'incohérence.**

Je ne peux pas croire que mes enfants m'aient fait ce coup-là. Me mettre dans un tel lieu, et plus encore, penser que ceux qui ont accepté hier mon admission en ce lieu et qui semblaient si soucieux de sécurité et de normes, s'aperçoivent aujourd'hui, à posteriori, que je cours un grand danger.

Et si je reconnais volontiers que les chambres auraient peut-être besoin d'un rafraîchissement, **tout y est cependant propre et accueillant** ; Voyez comme je suis bien loin des critères d'exigences qu'on nous a mis sous le nez face à nos regards étonnés lors de l'annonce de cette fermeture.

Moi, je me satisfais pleinement de ma chambre et de sa salle de bain individuelles, et en tant qu'ancienne victime d'abus, je n'aurais jamais surmonté le fait de devoir partager mon intimité avec une autre personne. Mon rêve n'est donc pas d'intégrer ce futur établissement tout confort et multi sécurisé que l'on nous a « vendu » pour mieux nous faire accepter cette décision pour le moins inique.

D'abord parce que cela ressemble fortement à un serpent de mer dont on parle depuis pas mal d'années. Et quand bien même la première pierre serait posée prochainement, mes rêves à moi ne vont pas aussi loin, au-delà de son inauguration.

Je ne supporterai pas à 86 ans d'être déracinée deux fois, une première fois en me recasant là où il y aurait de la place et une seconde fois dans un hypothétique établissement flambant neuf. Je ne suis pas contre ce projet

et le souhaite même sincèrement pour les futurs résidents, **mais je préfère rester là où je suis, entourée de mes compagnons et de ce personnel bienveillant.**

Pourquoi me diriez-vous ... Parce que j'ai choisi le home Mouloinois à la fois pour son coût modeste (enfin rien n'est modeste pour une petite retraite), pour sa petite structure à taille humaine et parce que je suis originaire et née dans la commune de Montchevrel distante de 11 km.

Lorsque j'étais encore cette jeune femme brune au pull marin dont je vous envoie la photo au bas de cette lettre, je venais danser dans les bals de la commune de Moulins La Marche.

A l'époque, faire ces kilomètres la nuit à vélo ne me faisait pas peur, alors qu'aujourd'hui le moindre déplacement en dehors du home Mouloinois est une épreuve. Ma mémoire et mon corps sont usés, mais il me reste la douceur de ces souvenirs et si le nom de Moulins la Marche me parle encore, votre futur établissement et la ville de l'Aigle resteront des inconnus pour moi.

Suis-je donc devenue si insignifiante et en même temps si encombrante, et avec moi tout l'ensemble des résidents de cette petite maison de retraite, pour que nous soyons débarqués arbitrairement de la sorte ? D'ailleurs, quel en est le but recherché, ... la pseudo-rentabilité d'une structure publique ... notre « sécurité », même au détriment de notre bien être ... ?

Depuis 40 ans les gouvernements successifs se sont acharnés à fermer les petites structures, maternités, écoles, fermes agricoles et entreprises, etc. au titre de la sacro-sainte rentabilité. Et aujourd'hui, on parachève le tout en fermant les dernières petites maisons de retraite à taille humaine.

Je suis heureuse d'être née en 1938 car j'ai pu tout connaître de ces petits lieux.

Et ne pensez pas que ce sont mes enfants qui me stressent et entretiennent cette peur pour mon avenir qui feraient de moi une insoumise à ces décisions.

Il suffirait que l'un ou l'une d'entre vous vienne me rencontrer et me tenir la main ne serait-ce que cinq minutes pour voir combien je suis devenue fragile et angoissée par tout ce qui n'est pas mon quotidien. Il vous faudrait seulement quelques secondes pour vous en rendre compte et constater que je n'ai plus ni les mots ni le raisonnement suffisant pour débattre de ces beaux projets et me défendre.

Merci à vous si vous avez eu le courage et le temps de me lire jusqu'au bout.

Maintenant, il vous appartient de défendre et protéger mon court avenir, comme celui de mes compagnes et compagnons du home Mouloinois.

Madame Simonne L.



80^{ème} anniversaire du programme du CNR

Nous étions plusieurs camarades de la CE de l'UFR à participer à l'initiative confédérale «*Écrivons la suite des Jours heureux*» pour célébrer le 80^{ème} anniversaire du programme du Conseil National de la résistance ce 15 mars 2024 à Paris.

Ce programme du CNR appelé les «*jours heureux*» a été adopté le 15 mars 1944, à l'unanimité des négociateurs représentant l'ensemble des partis, mouvements et organisations de la Résistance, parmi lesquels les deux grands syndicats de l'époque la CGT et la CFTC. Le patronat, compromis avec l'occupant, n'était pas représenté.



Les membres du CNR en 1944

La CGT réunifiée en avril 1943 comptait environ 4 millions d'adhérent-e-s. Louis SAILLANT, qui représentait la CGT, fut membre du bureau permanent du CNR dès sa création, le 27 mai 1943. Succédant à Jean MOULIN et à Georges BIDAULT, Louis SAILLANT deviendra le 11 septembre 1944, le dernier président du CNR.

Le matin nous avons assisté à un colloque dans un cinéma parisien proche de la rue du Four où les membres clandestins du CNR se sont retrouvés pendant neuf mois dans un appartement, qui avait deux issues, afin de construire dans l'unité un programme de «*réformes indispensables à mener pour relever la France*». Il s'agissait aussi de convaincre les alliés que la France libérée va pouvoir être dirigée par des Français, et que la légitimité revient aux mouvements de résistance et au Général de Gaulle.

Une première table ronde de chercheurs nous a donné un éclairage historique. Le court texte du programme du CNR s'appelait «*Les jours heureux*» pour cacher son objet en cas d'arrestation des militants, et c'est ce qui a fait sa popularité et son ancrage dans les mémoires.

La première partie du programme est un «*Plan d'action immédiate*», concernant l'action de la Résistance intérieure française à mener pour libérer le pays et gagner la guerre.

La seconde partie concerne des «*mesures à appliquer dès la Libération du territoire*» : châtier les traîtres et rendre justice aux victimes et des mesures à plus long terme pour le programme du futur gouvernement sur des bases de prospérité économique et sociale comme le rétablissement du suffrage universel, les nationalisations des activités stratégiques (*sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurance et des grandes banques...*) ou la création de la Sécurité sociale avec «*une gestion par les représentants des intéressés et de l'État*». Des droits sont prévus, «*dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie*». La loi du 16 mai 1946 mettra en place les comités d'entreprise et les comités d'établissements.

Si ces résistants avaient parfois des convictions divergentes, ils ont risqué leur vie ensemble pour la liberté et ils ont fait des compromis afin de reconstruire la France en ruine pour l'intérêt général, la justice sociale, le partage du progrès, le travail et les syndicats.

Les historiens constatent que deux thèmes importants ne sont pas abordés dans ce programme afin de l'adopter dans l'unité : le vote des femmes et la décolonisation ! En effet le rétablissement du suffrage universel ne prévoit pas le droit de vote des femmes, pourtant très actives dans la Résistance, mais elles l'obtiendront dès la première vague d'ordonnances, le 21 avril 1944. L'historienne Claire Andrieu souligne que «*Tous les délégués au CNR étaient des hommes et c'est le Parti radical qui s'est opposé au droit de vote des femmes, sous prétexte qu'elles étaient sous l'influence de l'Église !*».



La deuxième table ronde de gauche à droite : journaliste qui animait le débat, Frédéric SOUILLLOT (FO), François HOMMERIL (CFE-CGC), Sophie Binet (CGT), Murielle GUILBERT (Solidaires) et Benoît TESTE (FSU).

Quant aux populations colonisées, qui ont elles aussi largement contribué à la libération de la France, le CNR revendique pour elles les mêmes droits sociaux, économiques et politiques... mais pas le droit à l'autodétermination.

Afin de tracer des perspectives d'action commune, la table-ronde suivante a rassemblé les dirigeant-e-s des confédérations syndicales actuelles CGT, CGC, FO, FSU et Solidaires, la secrétaire générale de la CFDT était en vidéo et la CFTC et l'UNSA étaient absentes.

Les attaques permanentes du président Macron, de « ses » gouvernements successifs et du patronat contre les droits sociaux acquis grâce au salaire socialisé de la « France qui travaille », comme les contre-réformes des retraites et du chômage, sont le terreau sur lequel prospèrent la radicalisation et le populisme, face à des partis de gauche « fracturés ». Sophie BINET, la secrétaire générale de la CGT nous rappelle qu'il y a urgence, dans un livre accompagnant une réédition du programme du CNR, qu'elle a préfacé : « *Il est minuit moins le quart. L'extrême droite ne cesse de gagner du terrain...* ».

Les capitalistes ultralibéraux passent leur temps à liquider nos conquises issues du CNR.

Défendre les droits sociaux c'est défendre la démocratie. La responsabilité des syndicats est de répondre à cet enjeu, de défendre les droits solidaires et sociaux, en s'inspirant du CNR, comme



Plaque apposée au premier étage, 48 rue du Four, Paris 6^{ème}

du mouvement pour la défense des retraites, en restant unis sur l'essentiel : lutter contre les inégalités, exiger des mesures urgentes pour les salaires, les retraites, l'éducation, la santé, le logement pour lutter contre le changement climatique, et dénoncer l'imposture de l'extrême-droite... **Les besoins sociaux actuels à conquérir sont nombreux, et les jours heureux restent toujours une perspective.**

L'après-midi après le colloque du matin, un hommage a été rendu avec un rassemblement, des prises de paroles, et des chants devant l'immeuble 48 rue du Four,

Sylvie BRUNOL,
CE UFR Santé Action sociale

► POUR ALLER PLUS LOIN :

➔ Numéro spécial des Cahiers de l'Institut CGT d'histoire sociale : « *Sortir de la nuit, le CNR et son programme* ».



➔ *Les Jours heureux*, programme du Conseil national de la résistance, précédé de « *Il est minuit moins le quart* », par Sophie Binet, Grasset, 2024, 103 pages, 9 euros.



➔ Notre UFR a réalisé un entretien avec Gilbert GARREL, président de l'IHS CGT à paraître dans le prochain Perspectives : **Il y a 80 ans le CNR publiait son programme « Les jours heureux »**



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS
Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens
J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Tél. :

Branche professionnelle d'origine :

Bulletin à remettre à un-e militant-e de la CGT

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur : <https://www.ucr.cgt.fr/adhesion.php>